

Le Salvador : La Cour suprême approuve la réélection présidentielle et ouvre la porte à Bukele pour un second mandat

Image not found or type unknown

San Salvador, 5 septembre (BBC News). - La Chambre constitutionnelle de la Cour suprême du Salvador a rendu un arrêt autorisant les présidents du pays à se porter candidats à une réélection immédiate, donnant ainsi le feu vert à l'actuel président du pays, Nayib Bukele, pour un second mandat éventuel.

Dans l'arrêt, les juges ordonnent au Tribunal électoral suprême d'autoriser "une personne qui exerce la présidence du Salvador et qui n'a pas été Président pendant la période qui précède immédiatement de participer au scrutin une seconde fois".

Ainsi, Bukele chercherait à être réélu à l'issue de son mandat actuel en 2024.

L'aval du Tribunal Suprême Électoral à la réélection présidentielle immédiate, annule un autre de 2014 qui interdisait la réélection présidentielle dans les dix ans suivant le mandat.

La Constitution du pays d'Amérique centrale interdit à "toute personne qui a exercé ses fonctions pendant plus de six mois au cours du mandat précédent ou des six derniers mois précédant le début du mandat présidentiel" d'être candidate à la présidence, comme l'indique Europa Press.

Toutefois, les juges font valoir que le verdict rendu n'implique pas de facto que le candidat sera élu, mais que "le peuple aura parmi ses choix celui qui exercera la présidence à ce moment-là".

Source BBC News

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/269149-le-salvador-la-cour-supreme-approuve-la-reelection-presidentielle-et-ouvre-la-porte-a-bukele-pour-un-second-mandat>



Radio Habana Cuba